

HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien honoraires d'agence inclus, et sont à la charge du vendeur (sauf cas particulier succession / mandat de recherche).

Terrains, Fonds de commerce et Stationnements : 10% TTC avec un minimum de 2 000€ TTC

Transactions Villas et Appartements : 6% TTC

(TVA à 20.0% inclus)

Actualisation du 24.09.25

En cas de délégation, le montant des honoraires à appliquer est celui du mandat principal



S.A.R.L. au Capital de 115 000 € – RCS Cannes 331 327 171 – Transactions sur immeubles et fonds de commerce – Non détention de fonds – Carte professionnelle CCI Nice Cote d'Azur 0605 2015 000 001 454 – Garantie financière montant 110 000,00€ QBE Insurance Europe Ltd, Coeur Défense Tour A, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 La Défense Cedex – TVA Intracommunautaire FR21331327171

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®